

FICHE <b>140</b>	ARTISTE <b>MARTIN JAKOB</b>	BÂTIMENT Gymnase de Burier Extension	TYPE DE PROCÉDURE concours sur invitation	MEMBRES Nicolas Pahlisch président de la filière cantonale d'arts visuels et enseignant, gymnase de Burier, DGEP-DFJC-VD Stefano Stoll représentant de la CCAC Robert Ireland artiste Laurent Fesselet Fesselet Krampulz architectes
	TITRE DE L'ŒUVRE <b>SURFACES D'ÉCHANGES</b> mobilier	LIEU route de Chailly 170 1814 La Tour-de-Peilz	COMPOSITION DU JURY PRÉSIDENT Emmanuel Ventura architecte cantonal, DGIP-DFIRE VICE-PRÉSIDENT Nicolas Gyger chef de service adjoint, SERAC-DFJC-VD	MEMBRE SUPPLÉANTE Jacqueline Schwarz cheffe de projet, architecte, DGIP-DFIRE-VD
	RÉALISATION 2022	N° BÂTIMENT 3536		



« *Surfaces d'échanges* » se compose d'éléments de mobilier qui prennent place dans la cour du Gymnase de Burier, aux alentours du bâtiment Le Vallon. Ce mobilier permet d'accueillir les étudiant-e-s pendant les pauses et capture, le temps d'un cycle de formation gymnasiale, les traces laissées par les usager-ère-s et par les conditions météorologiques.

#### LA COUR

Habitée avant, entre et après les leçons, la cour est principalement un espace social dans lequel les étudiant-e-s se réunissent pour se détendre et échanger. C'est pendant ces moments qu'ils et elles développent leur positionnement au sein de la société, tissent des liens forts, se confrontent à d'autres opinions ou partagent leurs passions. Les expériences communes auxquelles prennent part les étudiant-e-s pendant les pauses font entièrement partie du bagage que la formation gymnasiale peut offrir.

#### LE MOBILIER

Des ameublements extérieurs, dispersés en constellations dans l'espace de la cour servent de points de rencontre, de repas, de travail, de détente, d'échange. Des tables, tabourets, tables-hautes et plates-formes, font office de supports aux connexions sociales qui se créent dans le cadre des études. Ces agencements variés permettent à tout un-e chacun-e de trouver en tout temps la place qui lui convient le mieux, seul-e ou en groupe; assis-e, allongé-e, ou debout.

Les formes arrondies, en « demi-sphère », peuvent évoquer des planètes qui se côtoient et s'influencent dans un système complexe d'attraction et de répulsion, analogue à l'environnement social dans lequel nous vivons. Les plateaux sont réalisés en bois de chêne et les pieds en acier. La partie arrondie des plateaux ainsi que les pieds de chaque élément sont laqués dans une couleur bleu-saphir, profonde et brillante, qui pourrait se référer à des teintes célestes.

#### LES MARQUES

La surface plane des meubles est, au moment de leur installation, laissée en bois brut, non traitée. Pendant trois ans, le temps d'un cycle de formation au Gymnase de Burier, cette surface est marquée par les usures du quotidien. Les taches de nourriture, frottement d'habits et marques de stylo se superposent avec des interventions délibérées telles que graffitis, dessins, slogans, gravures et autres inscriptions, ainsi qu'avec la corrosion provoquée par les éléments naturels, comme la pluie et le soleil. Au terme de cette période, une couche de résine transparente est coulée sur la surface pour interrompre le processus de dégradation du bois.

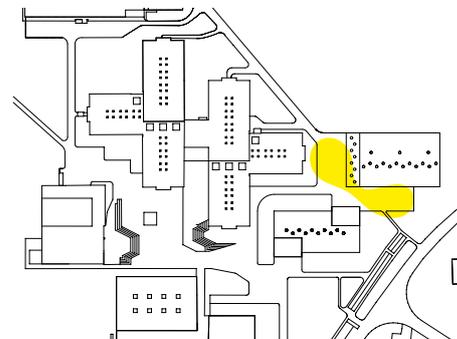
Ces territoires circulaires, modelés de manière consciente ou inconsciente, contiendront immuablement la mémoire de moments partagés et marqueront une époque, une génération d'étudiant-e-s qui auront fréquenté le gymnase au moment de la réalisation de l'œuvre.

A l'origine de l'intervention de Martin Jakob se trouve une réflexion sur l'importance des liens sociaux noués au gymnase. Surfaces d'échanges est une proposition de mobilier installé dans la cour et destiné à encourager et faciliter les échanges entre étudiant-e-s, tout en gardant trace de leur passage. Quatre types d'éléments sont disposés de manière non systématique: des tabourets, des plates-formes, des tables et des tables hautes. Demi-sphères pleines en chêne peint, ils rappellent des planètes ou des mappemondes, sont déclinés en différents diamètres et reposent sur une tige métallique bleu nuit de différentes hauteurs. Leur emplacement, parfois groupé, parfois isolé, répond à des usages multiples et évoque un motif de constellation, comme une allégorie des liens sociaux. Dans une première phase, le plateau des demi-sphères est non traité pour accueillir les empreintes de la présence des étudiant-e-s et celles de l'usure ordinaire, les marques directes ou indirectes, accidentelles ou préméditées. A l'issue d'un cycle de trois ans, dans une volonté de figer le temps, une résine transparente sera coulée pour fixer les traces et stopper le processus. Surfaces d'échanges deviendra ainsi une archive, le témoignage d'une tranche de vie du site.

Dans sa pratique, Martin Jakob se joue des frontières entre sculpture et design et expérimente régulièrement un art au service des usager-ère-s, sous la forme d'éléments mobiliers. La réalisation correspond étroitement à la manière dont les adolescent-e-s se regroupent et se dispersent. Agglutiné-e-s en cliques et bandes informelles, assis-e-s par terre, isolé-e-s pour étudier, les gymnasien-ne-s se mettent où ils-elles peuvent.

En occupant l'entier du site l'œuvre joue un rôle fondamental dans les interactions quotidiennes entre usager-ère-s. Un vandalisme bienvenu fera évoluer l'œuvre dans le temps et lui apportera une touche d'indétermination et d'ambiguïté appréciable.





## PROCÉDURE ET OBJECTIFS

La Direction des immeubles et du patrimoine (DGIP) organise un concours en procédure sur invitation pour la réalisation de l'intervention artistique dans le cadre du projet de construction de l'extension du Gymnase de Burier, à la Tour-de-Peilz. Cette procédure a été choisie par la Commission d'intervention artistique (CoArt) constituée conformément au règlement cantonal concernant l'intervention artistique de l'Etat (RIABE, édition du 01.04.2015). Elle est conforme à l'Accord intercantonal sur les marchés publics (AIMP), la Loi vaudoise sur les marchés publics (LVMP) et son règlement d'application (RVMP). Elle est soumise aux accords OMC.

La CoArt envisage l'intervention artistique comme une opportunité d'articuler le bâtiment « enogone » au futur bâtiment d'extension du Gymnase de Burier, tout en offrant une valeur ajoutée pour les usagers du site, soit les étudiants. A cet effet, le périmètre d'intervention proposé est l'espace extérieur entre ces deux constructions.

La CoArt s'est entendue pour privilégier un projet qui mette les étudiants au centre de la réflexion artistique, en leur offrant une installation qui présente une bonne adéquation entre l'œuvre, le lieu et les usagers tout en jouant la carte de l'interactivité voire du participatif. L'inattendu, l'utilisation d'un langage formel qui parle à cette tranche d'âge, la création de sens voire la création d'expériences physiques peuvent guider l'inspiration.

L'intervention peut prendre toutes les formes. Le projet n'exclut ni ne privilégie aucune des pratiques contemporaines dans le champ des arts plastiques. Toute latitude est laissée à l'artiste dans le choix du médium.

## ARTISTES INVITÉS ET PROJETS REÇUS

La commission a invité les 6 artistes suivants à participer au concours :

Lang Baumann BURGENDORF  
Camille Scherrer OLLON  
Maya Rochat LAUSANNE  
Martin Jakob NEUCHÂTEL  
Latifa Echakhch VEVEY  
Sandrine Pelletier et Olivier Meylan LAUSANNE

## EXAMEN DES PROJETS

Le jury a délibéré en visio-conférence le 4 mai 2021. Sur les 6 artistes invités, 5 projets ont été rendus.

Les travaux présentés ont été évalués par le jury sur la base des critères mentionnés ci-dessous sans ordre hiérarchique :

- adéquation de l'intervention avec le bâti et son contexte « intervention artistique » ;
- capacité à collaborer, à dialoguer avec les architectes et l'architecture du bâtiment ;
- faisabilité technique, solidité et durabilité de l'intervention ;
- économie générale du projet (réalisation).

Le jury relève l'excellente qualité de l'ensemble des projets rendus, sa richesse et la diversité d'interventions.

## BUDGET

Sur les bases définies dans le RIABE, le montant consacré à la réalisation de l'intervention artistique est de : CHF 95 000.- TTC.

Ce montant inclut la rémunération de l'artiste.

## MARTIN JAKOB

Martin Jakob (1989\*) vit et travaille à Neuchâtel. Il a obtenu un bachelors en art visuel à l'école cantonale d'art du Valais en 2012 et un master en art visuel à la Hochschule für Gestaltung und Kunst de Bâle en 2019.

Il développe principalement un travail de sculpture et d'installation qui est directement issu de ses expériences quotidiennes. Il puise dans les matériaux et les situations qu'il a à portée de main. Le geste est un élément primordial dans sa démarche, il est réduit au plus simple et sert souvent de point de départ à ses productions. Il cherche également à impliquer activement les visiteurs dans ses installations en proposant des supports, des espaces propices aux interactions sociales et aux échanges.

Son travail est régulièrement présenté dans des expositions personnelles (Display, Berlin ; Urgent Paradise, Lausanne ; Espace TILT, Renens ; GPS, Manoir de la Ville de Martigny ; Lokal-int, Biel/Bienne ; zwanzigquadratmeter, Berlin) et des expositions de groupe (Standard/Deluxe, Lausanne ; Museum Langmatt, Baden ; Spazio In Situ, Rome ; Kunsthau Langenthal ; Passerelle, Centre d'art contemporain, Brest ; Centre d'art Neuchâtel ; Kunstmuseum Thun ; Prix Kiefer Hablitzel, Bâle ; Piano Nobile, Genève ; Plattform 13, Zürich ; Stadtgalerie, Bern). Il a obtenu une bourse de soutien de la fondation Aeschlimann Corti (2016), une bourse pour artistes visuels émergents du canton du Valais (2015) et une résidence de six mois à Berlin du canton de Neuchâtel (2014). Il a réalisé des interventions artistiques au Centre professionnel du Littoral neuchâtelois (2020) et au Gymnase de Burier, La Tour-de-Peilz (2022). Parallèlement, Martin Jakob fait partie de l'équipe curatoriale du CAN Centre d'art Neuchâtel et est co-fondateur de l'espace d'art MÂT à Neuchâtel.

## ARCHITECTES MANDATAIRES

Fesselet Krampulz architectes VEVEY

## RÉALISATION DE L'ŒUVRE

Laporch sàrl BUSSY-SUR-MOUDON